

Compte rendu de la CPAD du 29 avril 2014

I – Accès à la hors classe

4652 promouvables 186 promus. 10 retraites possibles.

II – Demandes de congés de formation professionnelle

L'allocation cette année est de 156 mois pour le 91 soit 13 ETP (équivalent temps plein). 50 demandes ont été faites cette année. 25 demandes sont acceptées totalement ou partiellement et 3 sont sur liste complémentaire.

III – Demandes de disponibilités

182 en tout.

De droit : 125 demandes

Sur autorisation : 57 demandes. 25 Acceptées 19 premières demandes et 6 renouvellements.

IV – Demandes de détachement

Auparavant c'est le recteur qui décidait seul mais désormais le DASEN doit donner son avis. Ce dossier sera donc présenté lors d'une prochaine CAPD, le DASEN attend l'avis des IPR. Une prochaine CAPD traitera du dossier selon le calendrier des CAPA.

Seuls les dossiers sur liste d'aptitude ont été présentés au rectorat.

A priori 4 avis favorables sur 7 demandes sur liste d'aptitude.

7 avis favorables pour enseigner à l'étranger.

Les renouvellements de détachement sont tous acceptés (soit 29).

Nous apprenons aujourd'hui mercredi 30 avril que finalement le DASEN a décidé de clore le dossier ce qui contre dit totalement ce qui nous a été dit lors de la CAPD. Le rectorat et le DASEN jouent au ping pong et ce sont les collègues qui volent pour finalement s'entendre dire : refusé !!!! INACCEPTABLE ! NOUS N'EN RESTERONS PAS LA !

V – Annulation de permutation

1 demande acceptée mais refusé par le département demandé.

VI – Echanges Franco-Allemand

1 demande acceptée.

VII – Questions divers

1250 postes sont offerts aux concours. 1071 candidats reçus au 1^{er} concours donc un manque de 179 personnes. Et le second concours ne promet pas de rattrapage. Et le solde des permutations informatisées est négatif pour l'Essonne.

Cela explique la décision de précaution de la part du DASEN. **Au détriment des collègues !!**